

United Nations Conference on Trade and Development

UN Trade Forum 2023

8–9 May, 2023, Geneva

Comments

H.E. Mr. Jérôme Bonnafont

Ambassador, Permanent Representative, Permanent Mission of France to the United Nations Office in Geneva and other international organizations in Geneva, and Co-convenor to the 2025 United Nations Ocean Conference

The views expressed are those of the author and do not necessarily reflect the views of UNCTAD

Intervention – Forum de l’ONU sur le Commerce - CNUCED

« La Conférence des Nations Unies sur les océans (Nice, 2025), un moment important pour contribuer ensemble à une économie durable de l’océan »

Lundi 8 mai

Monsieur le secrétaire d’Etat (Affaires étrangères, Portugal),

Madame la secrétaire générale (du Commonwealth - vidéo),

Madame la DG (de la CNUCED),

Mesdames et Messieurs les délégués,

Permettez-moi tout d’abord de remercier le Secrétariat pour l’organisation du Forum du Commerce et l’événement d’aujourd’hui qui traite du sujet essentiel de l’économie durable des océans pour le développement. Nous souhaitons que le rapport de la CNUCED sur l’environnement et le commerce (dont il est question aujourd’hui), contribue de manière efficace à la transition vers une exploitation soutenable et respectueuse des potentiels offerts par les océans, et que cette exploitation bénéficie à tous.

Les océans sont l’un des principaux réservoirs de la biodiversité dans le monde. Ils abritent quelque 250.000 espèces connues ainsi que de nombreuses espèces inconnues. Ce sont des puits de carbone essentiels à la régulation du climat et donc indispensables dans notre lutte contre le dérèglement climatique.

Mais l’océan est aussi fragile.

Aujourd’hui, le changement climatique et les activités humaines affectent grandement l’environnement marin et littoral. On constate ainsi une élévation du niveau de la mer ou encore des phénomènes climatiques plus nombreux et plus intenses. Les deux tiers du milieu marin ont été significativement modifiés par les activités humaines, y compris par les déchets plastiques, dont la quantité a été multipliée par 10 dans les espaces marins depuis 1980. Au rythme actuel encore, la quasi-totalité des espèces marines seront menacées d’extinction d’ici 2100. ([source](#))

Rien qu’au cours des 50 dernières années, 35% des stocks de poissons ont été pêchés à un niveau biologiquement non durable, mettant directement en péril la biodiversité marine. (*p.19-20 du rapport de la CNUCED, d’après une étude de la FAO, 2022*)

Au cours des deux dernières années, les actions multilatérales ont été notables, et l’engagement international a été renforcé, en matière de sauvegarde des océans et de pratiques commerciales plus responsables. Nous ne sommes cependant qu’au début d’un long chemin. La France est pleinement engagée sur ce chemin.

**

L’année dernière, lors du One Ocean Summit porté par la France à Brest, 43 Etats ont lancé la Haute Ambition pour un traité de la haute mer. Puis à Lisbonne, lors de la Conférence des Nations Unies, nos efforts collectifs ont permis d’accélérer la mobilisation internationale sur la préservation des océans.

C'est cette dynamique qui a permis, en fin d'année 2022, lors de la COP15 Biodiversité, de conclure un accord ambitieux visant à protéger 30% des terres et des mers d'ici à 2030.

Quelques mois plus tard, en mars de cette année, un traité historique sur la « haute mer » (au-delà des juridictions) a été finalisé, portant notamment sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine en haute mer. L'action collective est donc efficace, mais elle doit être encore renforcée.

Dans les prochaines semaines, la France accueillera à Paris la deuxième série de négociations du futur Traité mondial contre la pollution plastique, et vous savez combien cet enjeu du plastique est crucial pour la protection des océans. Nous sommes d'ailleurs heureux d'y accueillir, entre autres, la CNUCED, qui pourra nous faire part de son travail technique très précis et de ses propositions concernant les substituts du plastique.

**

Dans la continuité de son engagement, la France accueillera aussi en 2025 la prochaine conférence des Nations unies sur les océans à Nice, qu'elle co-présidera avec le Costa Rica. (Ce sera la suite de la conférence de Lisbonne en 2022). Cet événement doit constituer une ligne de mire pour soutenir les mouvements qui ont été initiés lors de ces dernières années, non seulement en matière de protection, mais aussi de gestion soutenable des océans.

Nous n'avons pas le choix, la conférence devra être la plus ambitieuse possible. En plus d'une déclaration politique, nous souhaiterions que soit adopté un plan d'action clair, composé d'engagements volontaires pris par les Etats, les organisations internationales et les différentes parties prenantes.

La conférence s'articulera autour de trois axes. D'abord, et c'est une condition *sine qua non* de son succès, elle devra promouvoir une gouvernance multilatérale, inclusive et transparente de l'océan. Ensuite, afin de mieux reconnaître l'importance de la connaissance scientifique dans la mise en œuvre et la révision de nos engagements, nous aimerions lancer une plateforme scientifique et politique sur les océans qui soutiendra la prise de décision. A cet effet, un forum scientifique remettra ses conclusions aux chefs d'Etats avant la Conférence. Enfin, nous mettrons l'accent sur l'économie bleue durable et la nécessité d'augmenter le financement de l'ODD 14, sur la vie aquatique, qui demeure aujourd'hui le moins financé des ODD.

**

Par la publication du rapport sur le commerce et l'environnement, la CNUCED s'inscrit dans cette logique et nous devons vous remercier pour cette contribution aussi précise qu'importante.

Le commerce a pu contribuer aux problèmes par la surexploitation de certaines ressources et la pollution, mais le commerce doit également faire partie de la solution : il a un rôle central à jouer pour la protection des océans et de leurs ressources. D'une part, les échanges commerciaux maritimes, tels que la pêche, les transports ou encore le tourisme côtier peuvent avoir des impacts considérables sur l'environnement marin. Améliorer ces pratiques commerciales aura donc des conséquences directes sur le bien-être des océans. D'autre part, le commerce maritime peut et doit constituer un levier pour favoriser des transformations profondes sur le temps long, permettant une exploitation durable.

Nous dépendons des ressources des océans. Le rapport le rappelle bien, l'économie bleue couvre des secteurs très variés, qui tous doivent prendre part au combat pour un environnement maritime plus sain.

Il s'agit tout à la fois de la gestion raisonnée des pêches, du transport maritime vert, des énergies renouvelables, de l'aquaculture ou bien encore des services écosystémiques marins. Le secteur des algues marines par exemple a le potentiel d'aider à une reprise économique respectueuse des océans et de l'environnement, tout en soutenant la sécurité alimentaire et en réduisant les émissions carbonees du secteur primaire.

La mise en place d'un Pacte bleu semble une option qui mériterait d'être étudiée : je comprends qu'il pourrait permettre de soutenir la croissance de l'économie des océans, entre autres par l'augmentation des aides publiques au développement et par une meilleure intégration de la finance privée.

**

Je finirai en rappelant les 3 axes de la conférence qui aura lieu à Nice en 2025 : une gouvernance multilatérale de l'océan ; une plateforme scientifique en soutien à la prise de décision ; une économie bleue et durable, sujet qui est bien entendu est au cœur de notre débat aujourd'hui.

Je souhaite également insister sur le fait que cette conférence se situera dans un agenda international, dans la continuité d'autres rendez-vous importants. Incluant, par exemple, le Forum des Océans, que la CNUCED organisera quelques mois auparavant, et dont les recommandations seront à prendre en considération.

Nous avons besoin de l'ensemble de la communauté internationale pour que cette série de rendez-vous fasse évoluer de manière significative notre rapport aux océans, avec des engagements concrets pour concilier économie bleue et préservation de la richesse de l'océan, élément si important de la géosphère.